



ILS NOUS FONT CONFIANCE

Témoignages des communes de CASTETPUGON et de TADOUSSE-USSAU suite aux interventions de l'archiviste itinérant du Centre de gestion Ophélie FONTAINE.

- | Ces deux collectivités ont pris contact avec la Mission Archives du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques (CDG 64) à l'initiative d'Alexia VILLALON, secrétaire de Mairie, pour un diagnostic sur les archives communales. En effet, avant toute intervention l'archiviste se rend en collectivité et élabore un rapport d'état des lieux précis et sur mesure.

Celui-ci comprend :

- Un récolement sommaire métré,
- Des préconisations sur la conservation des archives,
- Un devis chiffré détaillant le nombre de jours d'interventions.

- | Suite à l'accord des municipalités pour la Mission 1 « classement complet des archives », l'archiviste est intervenue sur place pour effectuer le travail d'archivage.

Celui-ci consistait à :

- Classer l'ensemble des documents de la collectivité,
- Trier en procédant aux éliminations réglementaires,
- Rédiger un inventaire détaillé des documents,
- Former des agents administratifs (et des élus qui le souhaitent) de la collectivité en fin de mission.



Témoignage d'Alain PIARROU, **Maire de CASTETPUGON.**

Intervention de l'archiviste Ophélie FONTAINE de
Janvier à Février 2020 : 14 jours de travail effectif.

Pourquoi avoir fait appel à la Mission Archives du Centre de gestion ?

« La Mairie a fait appel aux services du Centre de gestion pour effectuer un classement intégral des archives de la commune. En effet, cette opération n'avait jamais été faite et certains documents étaient considérés comme archives historiques. Le classement des archives effectuées par la secrétaire portaient seulement sur les domaines couramment utilisés (urbanisme, élections, ect.). Pour avoir eu de bons échos sur le travail d'archivage fait dans les communes voisines avec votre service, je vous ai donc sollicité ».

Quels bénéfices tirez-vous de la prestation d'archivage ?

« Madame FONTAINE a su mettre de l'ordre dans les délais impartis et nous donner un outil d'archivage performant qui nous permet aujourd'hui un gain de temps dans nos recherches ».

Recommanderiez-vous cette prestation à d'autres collectivités ?

« Je recommanderai vivement cette mission aux autres collectivités ».



Témoignage de Pascal BOURGUINAT, **Maire de TADOUSSE-USSAU.**

Intervention de l'archiviste Ophélie FONTAINE de Juillet à Septembre 2020 : 10 jours de travail effectif.

Pourquoi avoir fait appel à la Mission Archives du Centre de gestion ?

« La Mairie a fait appel aux services du Centre de gestion car le personnel est formé pour ce type de mission. Certains documents avaient été mis dans des boîtes à archives et regroupés par domaine mais d'autres seulement empilés. La mission de classement intégral par l'archiviste permet d'avoir la base de l'archivage, il n'y a qu'à continuer le travail fait. La secrétaire de Mairie même formée, n'aurait pas eu le temps de faire ce travail d'archivage. En effet, il demande du temps et de la concentration ».

Quels bénéfices tirez-vous de la prestation d'archivage ?

« Maintenant il est très facile de retrouver les documents archivés ; il n'y a qu'à consulter l'inventaire et prendre la boîte d'archives correspondante. C'est un énorme gain de temps... ».

Recommanderiez-vous cette prestation à d'autres collectivités ?

« Il est évident que je conseillerais cette mission à d'autres collectivités ».

CONTACTS

Direction Recrutement, mobilité et RH
Pôle Mission temporaires
Sylvie LAPIEZ, Archiviste référente

☎ 06 38 16 75 53

archives@cdg-64.fr